



Doctolib rend la téléconsultation gratuite

Face à la progression du coronavirus, les médecins se ruent sur la téléconsultation. Doctolib, leader du secteur, a vu bondir de 40 % les demandes de praticiens souhaitant s'équiper. « Face à cette situation exceptionnelle, nous avons décidé de mettre gratuitement la téléconsultation à la disposition de tous les médecins du pays pendant la durée de l'épidémie. On prend tout en charge : les coûts d'équipement, de formation et de gestion de ce service », affirme le président de la société, Stanislas Niox-Chateau.

En temps normal, les médecins doivent s'acquitter d'un forfait mensuel de 79 euros auprès de Doctolib, puis facturent la téléconsultation au patient au prix d'une consultation classique (25 euros pour un généraliste), le patient étant ensuite remboursé par la Sécurité sociale.

Les 3 500 médecins déjà clients de Doctolib pour la téléconsultation se verront quant à eux rembourser leur abonnement. « On n'allait pas pénaliser les pionniers ! », plaisante Stanislas Niox-Chateau, qui se défend de toute arrière-pensée dans cette opération. « Nous sommes une PME, mais on peut se permettre de mettre 500 000 euros à 1 million d'euros sur la table pour aider. C'est très important que les entreprises du numérique s'engagent quand la technologie permet de régler certaines difficultés », poursuit le jeune dirigeant. Or la téléconsultation peut être un outil utile dans la crise actuelle : elle permet au méde-

cin de suivre le patient à distance, sans que ce dernier quitte son domicile et croise d'autres malades en salle d'attente.

Depuis les premiers remboursements en septembre 2018, 180 000 téléconsultations ont été réalisées sur Doctolib, qui revendique par ailleurs 115 000 professionnels et 2 500 établissements de santé clients à son service phare de prise de rendez-vous en ligne.

M.-C. R.